

X3450

CRISNEE, le 27 juin 2012

JMV - COLAS BELGIUM

Grand' Route, 71
B-4367 Crisnée
Tél. +32 (0)4 257 48 31 • Fax : +32 (0)4 257 45 51
www.jmv-colas.be • jmv@colas.be

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
Direction des Routes de Namur

Avenue Gouverneur Bovesse, 37

B001.31
ROUTES-NAMUR
COMPTABILITE

5000 NAMUR

LE 28 JUIN 2012

N/Réf.: 50971/12/1204 EP/sda

N° *201101*

Objet : RESEAU RESTRUCTURANT.

*E411-Réhabilitation de revêtements dans l'échangeur de Loyers en 2010 - césame 9443
C.S.C. n° 131-10 D 59. Adjudication du 10.03.2011.
Procès-verbal de constat du 06.06.2012 reçu le 13.06.2012.
Compacité relative.*

Messieurs,

Par la présente, nous vous faisons part de nos moyens de défense au procès-verbal de constat mentionné sous rubrique.

Nous ne sommes pas d'accord avec la manière de procéder pour le prélèvement des contre-essais (à moins de 1 mètre de l'essai contesté).

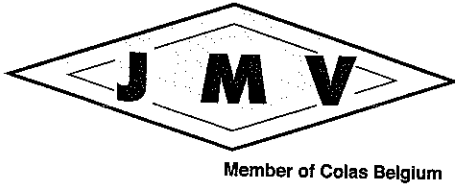
Nous avons posé la question au "Comité de Gestion" du CCT Qualiroute.

Dès que la réponse du Comité sera connue, nous reviendrons vers vous pour les mesures à prendre.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Eric PRZYBYLSKI
Chef de Projet

Dominique WERPIN
Directeur d'exploitation



X3450

CRISNEE, le 27 juin 2012

JMV - COLAS BELGIUM

Grand' Route, 71
B-4367 Crisnée
Tél. +32 (0)4 257 48 31 • Fax : +32 (0)4 257 45 51
www.jmv-colas.be • jmv@colas.be

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
Direction des Routes de Namur

Avenue Gouverneur Bovesse, 37

B001.31
ROUTES-NAMUR
COMPTABILITE

5000 NAMUR

LE 28 JUIN 2012

N° *201101*

N/Réf.: 50971/12/1204 EP/sda

Objet : RESEAU RESTRUCTURANT.

*E411-Réhabilitation de revêtements dans l'échangeur de Loyers en 2010 - césame 9443
C.S.C. n° 131-10 D 59. Adjudication du 10.03.2011.
Procès-verbal de constat du 06.06.2012 reçu le 13.06.2012.
Compacité relative.*

Messieurs,

Par la présente, nous vous faisons part de nos moyens de défense au procès-verbal de constat mentionné sous rubrique.

Nous ne sommes pas d'accord avec la manière de procéder pour le prélèvement des contre-essais (à moins de 1 mètre de l'essai contesté).

Nous avons posé la question au "Comité de Gestion" du CCT Qualiroute.

Dès que la réponse du Comité sera connue, nous reviendrons vers vous pour les mesures à prendre.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Eric PRZYBYLSKI
Chef de Projet

Dominique WERPIN
Directeur d'exploitation